

Que savons-nous de la mort ?

Sondage lecteurs

Voici les réponses de notre panel* aux questions suivantes

► Pensez-vous que l'on parle suffisamment de la mort, ou que l'on s'y prépare sérieusement ?			
	Ensemble	Hommes	Femmes
	357	109	248
Oui	11%	11%	11%
Non	70%	66%	72%
Je n'en parle pas	8%	9%	8%
Je ne sais pas	11%	14%	9%

► Pour vos obsèques, vous avez prévu :			
Je n'ai rien prévu	49%	42%	53%
Une incinération	32%	34%	31%
Une cérémonie	15%	27%	10%
Une inhumation	9%	15%	6%
Je ne sais pas	10%	6%	12%

► Qu'est-ce qui est le plus difficile dans l'idée de la mort ?			
Ne plus voir ses proches	42%	31%	47%
Souffrir	30%	34%	29%
Qu'on ne sache pas pour après	19%	20%	19%
Qu'il n'y ait rien après	8%	15%	5%

► Pensez-vous que quelque chose (âme, esprit...) survit après la mort ?			
Oui	46%	47%	45%
Non	23%	32%	19%
Je ne sais pas	31%	21%	36%

*Enquête réalisée du 26 juillet au 1^{er} août 2012 auprès de 357 lecteurs de Ça m'intéresse

- Sommes-nous égaux devant elle ?
- Qu'est-ce que la mort biologique ?
- Comment l'évoquer en famille ?

Dossier réalisé par Corinne Soulay, Julia Zimmerlich, Fabien Trécourt et Eugénie Yvrande

Le saviez-vous ? Dix-sept jours après la mort, des cellules vivent encore dans nos muscles. C'est ce qu'ont découvert cette année des chercheurs de l'Institut Pasteur. La mort, sujet d'étude scientifique, mais aussi priorité présidentielle. En juillet, François Hollande annonçait en effet la création d'une « Commission sur la fin de vie ». Objectif : ouvrir un débat sociétal sur l'euthanasie et faire émerger les attentes des Français sur la question. Conclusions attendues pour décembre... Est-ce à dire que la mort n'est plus taboue ? En 2011, la fréquentation du premier Salon de la mort, organisé à Paris, semblait le confirmer : 14 600 visiteurs en un week-end ! Et,

paradoxalement, un public plutôt jeune : 45 % avait moins de 45 ans, dont 15 % de moins de 25 ans. Cent quatorze exposants étaient réunis pour répondre à leurs questions. Parmi les principales : quelle marche à suivre pour anticiper ses obsèques ? Ou quelles nouveautés en matière de rituels funéraires ? La religion perdant du terrain, les cérémonies sont de plus en plus souvent civiles et personnalisées. Quatre mille auditeurs ont aussi assisté à des débats avec des sociologues, psychologues ou philosophes. Un succès donc... Seul bémol, la seconde édition — qui devait se tenir en avril dernier — a été annulée. Causes officielles : « La crise mondiale et ses répercussions économiques » et

« la tension sociale autour des élections » qui ont « fait naître un climat de crainte et d'inertie », peut-on lire sur le site du Salon. Mais, du fait des angoisses qu'il suscite, le sujet reste délicat. En témoigne le sondage mené auprès de nos lecteurs : 42 % redoutent ainsi de ne plus voir leurs proches et 30 % de souffrir. Pourtant, 70 % trouvent qu'on n'en parle pas assez ou qu'on ne s'y prépare pas suffisamment. C'est un fait, il y a un déficit d'information. La loi Leonetti sur les droits des patients en fin de vie avait suscité des polémiques avant d'être promulguée en 2005. Pourtant, selon une enquête OpinionWay de janvier 2011, 69 % des Français ne connaissent pas l'existence de ce texte.

L'indicible... en chiffres

99,92 %, c'est le taux de crémation en 2011 au Japon... faute de place dans les cimetières. En Europe, la Suisse, la Tchéquie, l'Angleterre, la Suède et le Danemark atteignent des taux de plus de 70 %, alors que l'Irlande ou l'Italie dépassent à peine 10 %. En France, la crémation concerne 32 % des décès.

(Association française d'information funéraire)

En 2010, les Françaises avaient une espérance de vie de **85,3 ans** et les hommes de **78,2 ans**. On meurt plus vieux... mais en moins bonne santé : « l'espérance de vie sans incapacité » est passée de **62,7 ans** à **61,9 ans** entre 2008 et 2010 pour les hommes et de **64,6 ans** à **63,5 ans** pour les femmes. (Ined)

534 795 décès ont été enregistrés en France en 2011. Ce nombre augmente depuis 2006, du fait du vieillissement de la population. (Insee)

A la Toussaint, les visiteurs des cimetières dépensent en moyenne **28 €** en fleurs ou plantes : **81 %** fleurissent les tombes de leurs proches. (Enquête CSNAF-Crédoc, 2005)

Environ **100 milliards** d'êtres humains seraient morts sur Terre. A « quelques » approximations près : difficile de dater précisément les débuts de l'humanité ou d'évaluer le nombre d'hommes préhistoriques. Mais la Terre aurait, jusqu'en 2011, abrité environ **107 602 707 791** humains, dont 7 milliards sont toujours en vie. (Population reference bureau, octobre 2011)

3 millions de Français avaient souscrit un contrat obsèques en 2011. Un chiffre qui a doublé en huit ans. 74 % sont des contrats dits « en capital » : une somme d'argent est versée au bénéficiaire pour régler les obsèques du défunt. La formule dite « en prestations » (26 %) permet de financer les funérailles selon des critères prédéfinis par le défunt. (Fédération française des sociétés d'assurances)

Près de **9 Français sur 10** vont au cimetière au moins une fois dans l'année. Chez les plus de 40 ans, 51 % s'y rendent systématiquement à la Toussaint et parcourent alors en moyenne **131 km aller-retour**. (Crédoc 2009 et enquête CSNAF-Crédoc, 2005.)

21 grammes c'est, selon la théorie d'un médecin américain, le poids de notre âme. En 1907, Duncan MacDougall a pesé des personnes mourantes avant et après leur dernier souffle et constaté une variation de trois quarts d'once (environ 21 g). En revanche, il n'a observé aucun changement de poids chez 15 chiens. Ces travaux sont parus à l'époque dans *American Medicine*. Mais peu rigoureux et menés sur une cohorte trop faible, ils n'ont pas convaincu la communauté scientifique...

90 % des Français craignent le décès des autres plus que le leur. Au cours d'une vie, pourtant, chacun sera conduit à organiser, en moyenne, **1,6 funéraille pour un proche**. (Sondage TNS-Sofres, septembre 2010, pour Philosophie magazine)

46 % des Français pensent qu'il y a quelque chose après la mort, **27 % évoquent même la réincarnation** comme une option crédible. Mais seuls **27 % trouveraient formidables d'être immortels...** (Sofres 2010)

JULIEN COQUENTIN/VOZ IMAGE

La mort biologique en 7 étapes

Toutes les parties de notre corps ne meurent pas au même moment. Conséquence : le décès diffère selon les pays et les époques.

Paradoxalement, la mort n'a pas de définition universelle : selon les époques et les pays, elle ne se prononce pas au même stade. Car la vie ne nous quitte pas en un claquement de doigts... Il faut distinguer la mort de l'individu, de celle de ses cellules, des organes ou des tissus.

■ 0h00 : la mort « officielle »

Dans les séries télé, on reconnaît la mort à la sonnerie continue du monitoring et au tracé plat de l'électrocardiogramme. Dans la réalité, les critères du constat ont évolué en fonction de l'équipement à disposition. Au début du xx^e siècle, le médecin plaçait un miroir devant la bouche du patient : s'il respirait encore, de la buée se formait. Sinon, en l'absence de battements cardiaques, le décès était prononcé. Depuis 1968, du fait des progrès techniques, on prend aussi en compte la mort encéphalique. Le médecin procède à une série de tests réflexes : réaction à la douleur, contraction de la pupille à la lumière, etc. Si le patient réagit, c'est qu'il est dans le coma et que son tronc cérébral (siège des réflexes vitaux) est intact. Dans le cas contraire, en Inde et au Royaume-Uni, cela suffit pour le déclarer mort. En France, non. La loi impose de vérifier que le cortex (centre de nos émotions et de la conscience) est lui aussi

inactif. L'examen est alors complété par une angiographie cérébrale, qui permet de constater que le sang ne circule plus, ou par deux électroencéphalogrammes à 4 heures d'intervalle, pour confirmer l'absence d'activité électrique dans le cerveau.

■ 0h30 : les organes flanchent

Les reins, le pancréas et le foie cessent de fonctionner en moins d'une demi-heure, détruits par leur propre sécrétion de ferments et d'enzymes. En cas de dons d'organes, ils sont maintenus artificiellement en activité. Chaque heure est comptée pour le greffon. Une fois prélevé, il est placé dans une glacière hermétique. Il ne faut pas dépasser 3 à 4 heures pour un cœur, 6 à 8 pour un poumon, 12 à 18 pour un foie et 24 à 36 pour un rein. En 2011, les greffes ont concerné 1 630 donneurs... pour 16 371 personnes en attente.

■ 6h00 : le corps se rigidifie

Une fois le patient « débranché », le corps descend à température ambiante en 24 heures. « 6 heures environ après le décès, les muscles se contractent spontanément du fait de la libération de calcium dans leurs cellules, détaille le Pr Bertrand Ludes, directeur de l'Institut de médecine légale de Strasbourg. Cette rigidité démarre au niveau de la nuque et des muscles masticateurs et se répand dans tout le corps, de haut en bas. Elle atteint son apogée au bout de 24 heures et se dissipe vers la 36^e heure. » Il arrive même que le défunt ait la « chair de poule », du fait de la contraction des muscles qui soutiennent les poils. Déshydratée, la peau se rétracte, les globes oculaires s'affaissent et une tache noire apparaît dans le blanc de l'œil.

■ J+2 : la décomposition commence

Au bout de deux ou trois jours, le corps commence à se décomposer. « Les bactéries pré-

sentes au niveau du côlon et des intestins prolifèrent puis se diffusent en empruntant les vaisseaux sanguins », explique le Pr Ludes. Le ventre se gonfle sous l'effet de la faune microbienne, qui libère notamment de l'azote, du dioxyde de carbone et de l'ammoniac. Mais, dans certaines conditions — notamment un taux d'humidité de l'air inférieur à 50 % —, ce phénomène de putréfaction est bloqué. Le corps se momifie : la peau se dessèche et se rétracte. De même, conservé dans une chambre froide entre 2 et 4 °C, il se décompose moins vite. Il peut alors rester intact plusieurs jours, voire quelques semaines.

■ J+17 : certaines cellules vivent encore

Attaqué par les bactéries, notre corps donne pourtant encore des signes de vie. C'est ce qu'ont découvert, cette année, des chercheurs de l'Institut Pasteur : des cellules souches de tissus musculaires seraient toujours vivantes dix-sept jours après le décès. « Elles servent normalement à réparer le muscle, analyse le

responsable de l'équipe, Fabrice Chrétien. Après le décès, elles réduisent leur métabolisme au minimum, un peu comme si elles étaient en hibernation. » Une découverte prometteuse : ces cellules souches, une fois animées, sont capables de se différencier pour donner des fibres musculaires fonctionnelles. Elles pourraient donc éventuellement être prélevées *post-mortem* dans un but thérapeutique.

■ J+30 : le squelette apparaît

Depuis trente ans, l'anthropologue américain Bill Bass expose des cadavres en plein air dans sa « Ferme des corps » dans le Tennessee, afin d'étudier leur décomposition naturelle. Quelques heures seulement après la mort, des escouades d'insectes s'en emparent. Les premières à apparaître sur les lieux sont les mouches à viande. Attirées par le sang et les sécrétions organiques, elles pondent d'abord sur les plaies et les orifices. Dans ces conditions, le cadavre n'est plus qu'un squelette en moins d'un mois.

La faune des corps inhumés est beaucoup moins importante. Les larves proviennent des rares insectes qui ont pu être en contact avec la dépouille dans la chambre mortuaire. Tout dépend aussi si le défunt est inhumé dans un cercueil et si le matériau utilisé est bien hermétique. Dans ce cas, la décomposition est beaucoup plus lente et dépend de nombreux facteurs : la masse grasseuse, l'âge, la cause du décès, etc. La dégradation prendrait une dizaine d'années.

■ +2 ans : retour à la poussière

Une fois le squelette apparent, il démarre sa très lente dégradation... A l'air libre, il faut deux ou trois ans pour le réduire à l'état de poussière. Là, une ultime attaque d'insectes achève le travail en se nourrissant des pupes (coques des larves), des excréments et des cadavres d'insectes. Mais, enterrés et bien conservés, les ossements peuvent perdurer bien plus longtemps : 4,4 millions d'années pour « Ardi », le plus ancien squelette d'homme découvert à ce jour.

“Pour vivre une Emi, il faut être... vivant”



Dr J.-P. Jourdan
président de l'association IANDS-France (International Association for Near Death Studies), auteur de *Deadline*, éd. Pocket.

Ça m'intéresse : Faut-il prendre au sérieux les expériences de mort imminente (Emi) ?

Jean-Pierre Jourdan : Assurément. Cela fait vingt-cinq ans que je travaille sur le sujet et que je collecte des témoignages. Les enquêtes hospitalières sur des patients ayant subi un arrêt cardiaque font même état d'une incidence de 15%. Toutes suivent la même trame : une impression d'être « hors de son corps », le passage dans un tunnel ou un équivalent, la perception d'une « lumière » intense, le sentiment de bien-être total... Certains y voient la preuve d'une vie après la mort. Mais, par définition, ceux qui vivent une Emi ne sont pas morts. Des expériences similaires se produisent chez des sujets en parfaite santé lors d'un accident évité de justesse, d'une

anesthésie générale ou d'un orgasme.
ÇM : Qu'en pensent les scientifiques ?
J.-P. J. : Certaines hypothèses évoquent des dérèglements neurologiques. Le manque d'oxygénation du cerveau provoquerait ainsi une désinhibition du cortex visuel. Celui-ci fonctionnant alors de manière archaïque, il pourrait entraîner la vision « tunnel ». On sait aussi qu'en cas de choc le cerveau sécrète de l'endorphine, proche de la morphine, ce qui expliquerait la sensation de bien-être. Mais tout ceci est réducteur, car les patients ne décrivent pas un tunnel à proprement parler, mais plutôt une symbolique de passage ou une sensation de vitesse. *Idem* pour la lumière, dépeinte comme une irradiation d'amour plus qu'une perception visuelle.
ÇM : Comment expliquer alors ce phénomène ?
J.-P. J. : A ce jour, aucune théorie n'a pu rendre compte de l'ensemble des caractéristiques des Emi. Celles-ci, comme tout phénomène nouveau, doivent donc faire l'objet d'études scientifiques. Une collaboration internationale se met en place dans ce sens.



Dons d'organes : chaque minute compte

A l'hôpital Beaujon, à Clichy (92), un médecin soumet un donneur d'organes potentiel à un électroencéphalogramme afin de confirmer sa mort cérébrale. Débutera ensuite une course contre la montre : non réfrigérés, les reins, le pancréas et le foie flanchent en moins d'une demi-heure.

AU TOP DES TOMBEAUX

Le Panthéon parisien

Voltaire, Marie Curie, Jean Moulin..., en tout 72 personnalités – dont seulement 2 femmes – reposent dans la crypte de ce bâtiment parisien. Construit en 1764 par Soufflot, il devait servir d'église. Jusqu'à ce qu'un décret de 1791 en fasse une nécropole dédiée aux personnalités ayant contribué à la grandeur de la France. Politiques, militaires, scientifiques, écrivains... La dernière dé-



pouille à y avoir été transférée en 2002 est celle d'Alexandre Dumas, mort en 1870. Mais le dernier « panthéonisé » est l'écrivain martiniquais Aimé Césaire, en 2011 : seule une fresque symbolise sa présence, car sa volonté était d'être inhumé aux Antilles.

En 24 h, le corps descend moins d'1 mois, contre 10

à température ambiante ■ A l'air libre, le cadavre devient un squelette en ans dans un cercueil et plusieurs siècles dans le sable du désert !

Sommes-nous égaux devant elle ?

Selon notre histoire, notre âge, notre sexe, la façon dont on est pris en charge en fin de vie..., notre approche de la mort est plus ou moins paisible.

A la télé, dans les films, les reportages de guerre, les faits divers..., la mort est partout. « Mais il s'agit de la mort spectacle, de celle des autres », analyse le Dr Sylvain Pourchet, responsable de l'unité de soins palliatifs de l'hôpital Paul-Brousse (Villejuif). « Il reste en revanche un vrai tabou sur notre propre mort et son cortège d'angoisses. » Peur de souffrir, de la dégradation du corps, d'être un poids pour son entourage, de l'inconnu... Face à ces appréhensions, nous ne sommes pas tous égaux.

« Accepter, ou non, la mort dépend avant tout du sentiment d'avoir eu une vie bien remplie », explique le Dr Christian Gallopin, auteur du *Manifeste pour l'âge et la vie* (Eres). A la perspective d'une fin prochaine, le passé fait l'objet d'une relecture afin de trouver un sens à sa vie. On revisite ses origines, son histoire personnelle, les choix qui l'ont orientée. Un bilan plus ou moins aisé selon l'âge. « Pour un adulte, partir avant 50 ans est forcément moins serein, car il laisse souvent des enfants et un sentiment d'inachevé », développe la psychologue Marie de Hennezel, auteur de *Qu'allons-nous faire de vous ?* (Carnets Nord). Au contraire, les enfants sont souvent moins angoissés : avant 5 ans, ils appréhendent la mort comme quelque chose de réversible. Son caractère définitif ne s'acquiert, de manière

rationnelle, qu'entre 6 et 8 ans. Et même à cet âge, cette notion peut rester floue. « Ils ne mesurent pas ce qu'ils vont manquer et sont donc beaucoup plus dans le présent, confirme la psychologue. A l'inverse, trop de patients se privent jusqu'à la retraite et ont un cancer à ce moment-là. Ils ont alors beaucoup de regrets... Pour mourir sereinement, il ne faut pas remettre ses envies à plus tard. »

Hommes et femmes appréhendent aussi différemment la fin de vie, selon la psychologue : « Globalement, celles-ci — parce qu'elles donnent la vie — ont une plus grande expérience des "passages" et semblent lâcher prise plus facilement. » De même, les patients ayant une vie spirituelle, religieuse ou autre seraient mieux préparés. « Un retour au religieux est d'ailleurs souvent constaté par les soignants. Croyants ou non, la plupart ne pensent pas que la vie s'arrête », poursuit-elle.

Même à l'hôpital, la mort reste un sujet tabou

Le lieu où l'on meurt a-t-il également une incidence ? Nombre de malades expriment le souhait de mourir à la maison. Mais la fin en est-elle forcément plus « douce » ? « L'entourage y consent souvent car il considère que c'est la dernière volonté du malade, pointe le Dr Pourchet. Or le matériel à domicile permet rarement de soulager correctement ses douleurs. Le retour à l'hôpital est alors demandé en urgence. Ce qui est vécu comme un échec dramatique. » D'autant que mourir à l'hôpital ne semble guère apaisant. Selon une étude publiée en 2008, qui prend en compte 3 700 décès dans 1 000 services hospitaliers, 60 % des infirmières ne jugent pas les conditions « acceptables ». « En dehors

FRANÇOIS DESTOC/PHOTO POR LE TÉLÉGRAMME

Groupe de paroles pour enfants

Depuis 2003, l'association rennaise **Le Geste et le Regard** — qui accompagne les personnes en fin de vie ou endeuillées — organise des ateliers (1,2,3 Soleil) réservés aux enfants ayant perdu un proche. Au programme, des activités ludiques et manuelles qui facilitent l'expression et la mise en mots des émotions.

des services hospitaliers où les décès sont fréquents (réanimation, onco-hématologie...), la question de la fin de vie est moins "structurée", explique Adrien Bisserbe, pédiatre urgentiste. « L'équipe médicale agit alors avec son empathie et ses propres angoisses par rapport à la mort. » Seuls 12 % des services hospitaliers disposent ainsi d'un protocole écrit sur la prise en charge de la fin de vie. Alors que 58 % des Français y décèdent, à l'hôpital comme ailleurs, la mort reste un tabou, indique un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas). Les médecins ne reçoivent pas de formation spécifique, ce qui donne parfois lieu à des annonces brutales au patient. D'autant plus difficiles à digérer que 75 % des malades y meurent sans leurs proches. « La mort y étant très médicalisée, la famille se sent souvent exclue et se détache du malade, détaille Marie de Hennezel. Or la façon dont on meurt dépend, pour partie, de la manière dont on est accompagné. C'est le rôle des proches que d'apporter une présence calme et aimante. »

En 2007, 13 patients en fin de vie ont été interrogés : tous exprimaient le besoin d'être en relation par la parole, l'écoute, le contact physique. « Plus on est entouré et plus on reste connecté avec la vie et avec tout ce qui donne envie de vivre », raconte David Servan-Schreiber dans son livre testament *On peut se dire au revoir plusieurs fois* (Pocket). « Les malades ont besoin de sentir qu'ils continuent de faire partie du "club des vivants". »

Les centres de soins palliatifs sont des lieux de vie, non de mort

Finalement, pour combler les inégalités et offrir à tous une mort apaisée, les soins palliatifs (prônés par la loi Leonetti en 2005) apparaissent, sur le papier, comme la solution. Salon confortable, cuisine collective, bibliothèque, salle de jeux... Pour le Dr Pourchet, « ces services sont des lieux de vie et non de mort ». Le corps médical y assure une prise en charge tant sur le plan physique que psychologique, administratif et spirituel. Les traitements chimiques contre la douleur sont

complétés par des séances d'hypnose médicale, efficace contre l'anxiété, les insomnies... Des psychomotriciens massent les patients pour qu'ils se réapproprient ce corps en permanence relié à des machines. Et la mort est regardée en face : le dialogue est ouvert entre patients, soignants, psys et familles.

Aujourd'hui, 107 unités de soins palliatifs existent en France, soit 1 176 lits, auxquels il faut ajouter 4 800 dans d'autres services et 353 équipes mobiles qui interviennent ponctuellement à l'hôpital ou à domicile. Suffisant ? L'Etat évalue à 150 000 le nombre de personnes relevant des soins palliatifs... Mais moins des deux tiers y a eu accès en 2009. En cause : de fortes inégalités dans la répartition territoriale des lits et « un manque de formation du corps médical dans l'identification des patients qui relèvent des soins palliatifs », analyse le Dr Pourchet. L'envisager, c'est admettre pour le médecin qu'il ne peut plus rien pour guérir son patient et, pour le malade et sa famille, se rendre à l'évidence que la fin approche. Parfois difficile à accepter...

"Plus d'espérance de qualité de vie"



Alain Grimfeld, président du Comité consultatif national d'éthique (CCNE).

Ça m'intéresse : Quels sont les enjeux de la Commission sur la fin de vie, qui doit rendre son avis en décembre ?

Alain Grimfeld : Les progrès de la médecine ont permis l'allongement de la durée et de l'espérance de vie. Mais dans quelles conditions physiques ? Aujourd'hui, la population demande l'augmentation de l'espérance de la qualité de vie. Le débat sur l'euthanasie est réclamé comme une exigence sociale. On ne veut pas porter atteinte à la dignité de la personne qui se détériore, devient méconnaissable, entretenue par de multiples machines. Pour répondre à cela, il y a deux approches : la loi Leonetti ou l'euthanasie, qui supprime la vie *ex abrupto*. **CM : Qu'a changé la loi Leonetti, votée en 2005 ?** **A.G. :** Elle prend justement en compte la demande de qualité

de vie. L'intérêt du patient prime sur la performance médicale. On se pose la question de savoir si l'administration de soins nouveaux n'est pas faite pour satisfaire la conscience des soignants, si ce n'est pas de « l'acharnement thérapeutique ». Cela paraît évident mais cela n'était pas pris en compte jusqu'à présent.

CM : Quelles sont les questions soulevées par l'euthanasie ?

A.G. : A-t-on le droit de porter atteinte à la vie ? C'est la première question à se poser. Les religions du Livre répondent non. Ainsi qu'un certain nombre de soignants qui revendiquent l'idée qu'ils sont là pour soigner et soulager, non pour porter la mort. Quelles seraient ensuite les modalités d'application ? Je ne vois pas un acteur de soins, normalement constitué, accepter d'être le bourreau de l'équipe. Le débat est complexe et doit être mené sans précipitation. Une fois les conclusions rendues par la Commission, le président saisira le CCNE qui aura sa propre réflexion indépendante. Puis nous organiserons un débat éthique national sous forme d'états généraux.

AU TOP DES TOMBEAUX

Le mausolée d'Hô Chi Minh

Une architecture massive et géométrique, en granit gris : le bâtiment qui accueille la dépouille du « père de la nation » vietnamien, mort en 1969, s'inspire du mausolée de Lénine, à Moscou. Il a été bâti dans les années 1970, sur le lieu même où Hô Chi Minh fit son discours de déclaration d'indépendance du Vietnam en 1945. A l'intérieur, son corps embaumé est exposé dans un cer-

cueil vitré, plongé dans la pénombre et protégé par des gardes. Pour s'y recueillir, certaines règles doivent être respectées : avoir bras et jambes couverts, garder le silence, ne pas mettre les mains dans ses poches ni s'arrêter devant la dépouille.



COPIAS

58 % des Français meurent des soins palliatifs mais, en

à l'hôpital, dont 75 % sans leurs proches ■ 150 000 personnes relèvent 2009, moins de 2 sur 3 ont eu accès aux 107 unités de soins de l'Hexagone.

Vers des cérémonies personnalisées et laïques

La société est de plus en plus sécularisée, mais les rites funéraires n'ont pas disparu pour autant. Peu à peu, un cérémonial laïc se met en place.

Pendant des siècles, l'Eglise et le voisinage étaient au cœur des rites funéraires. On veillait ses morts, les proches leur rendaient hommage à domicile. Une messe leur était dédiée, l'enterrement était la norme. On les pleurait, on se consolait : ils étaient « en paix maintenant », sans doute « au ciel ». Depuis les années 1960, la religion décline et l'individualisme gagne du terrain. « On cherche à dédramatiser le passage de l'autre côté », analyse le philosophe Pierre le Coz, rapporteur en 2010 d'un avis du Comité consultatif national d'éthique sur le respect dû au mort. « En même temps, on a toujours besoin d'observer des pratiques funéraires pour supporter le deuil. »

Veiller les morts à la maison ne se pratique presque plus

Selon Marie-Frédérique Bacqué, psychologue et vice-présidente de la société de thanatologie (science de la mort), ces rites ont toujours eu la même fonction. Pour les proches, il s'agit de permettre l'expression publique de leurs émotions. « C'est une situation de crise qui s'apaise au fur et à mesure de la cérémonie, dit-elle. Le fait de mettre des mots sur ce qui se passe et de se regrouper derrière le défunt aident à dépasser sa souffrance et à amorcer le processus de deuil. »

AU TOP DES TOMBEAUX

La grande pyramide de Gizeh

Une superficie équivalant à 10 terrains de foot, 137 m de haut, 2 500 000 blocs de calcaire... Edifiée il y a plus de 4 500 ans, c'est la seule des Sept Merveilles du monde de l'Antiquité qui existe encore. Ce tombeau du pharaon égyptien Kheops, qui aurait régné plus de 60 ans, fait partie du complexe funéraire de Gizeh, avec les pyramides de Khephren et Mykérinos. Parmi les énigmes

A l'échelle de la société, l'idée est de rétablir l'ordre de la communauté, perturbé par la disparition de l'un de ses éléments. Les rituels permettent ainsi de marquer une séparation nette entre le monde des vivants et celui des morts ; les premiers ne pouvant être apaisés qu'en sachant les seconds à leur place. Néanmoins, ce rite de transition est aujourd'hui mis en œuvre « de façon plus ou moins intuitive », souligne la psychologue. L'Eglise, qui imposait ses règles, ayant perdu du terrain, les rituels sont moins codifiés.

Concrètement, qu'est-ce que cela change ? Dans les premiers jours suivant le décès, pas grand-chose. La loi impose un cadre peu malléable. En cas de mort à l'hôpital ou en maison de retraite, le corps est conservé en pièce réfrigérée, sur place ou au funérarium. Concernant les 26,8 % de Français qui meurent à domicile, un médecin doit d'abord constater le décès. Puis, si la famille veut veiller son mort à la maison, le corps peut rester sur place jusqu'à six jours. A condition de recevoir des soins de conservation, d'être réfrigéré avec de la glace carbonique par exemple. « Cela ne se fait pas beaucoup », observe Jean Ruellan, directeur de la communication et de la relation client aux Pompes funèbres générales (PFG). « Le recours au funérarium est plus fréquent. » Dans tous les cas, le corps sera finalement préparé succinctement et transporté dans un cercueil pour le rituel. A cet égard, 45 % des Français souhaitent dorénavant une cérémonie civile, rapporte un sondage Ifop de 2010, et 38 % des obsèques religieuses.

La sécularisation des obsèques en a surpris plus d'un. « On n'était pas préparé », concède Jean Ruellan. En Angleterre ou aux Etats-



qui l'entourent : sa durée de construction. Elle aurait été de 22 ans... Ce qui reviendrait à poser un bloc de calcaire toutes les 3 minutes ! Dernier mystère : il existerait des antichambres inexplorées, affirme l'architecte français Jean-Pierre Houdin.

FRED DE NOVELLE/GODONG



La crémation plébiscitée

En 2010, 53 % des Français souhaitent être incinérés. Dans la plupart des grandes villes, le taux atteint déjà 50 %, sauf dans la capitale, un peu en retrait, avec 45 %. Les cendres peuvent ensuite être dispersées ou reposer dans un columbarium, comme ici au cimetière du Père Lachaise, à Paris.

Unis, les métiers de « célébrant » — des professionnels de la cérémonie funéraire — sont répandus depuis plusieurs années. En France, au contraire, les entreprises de pompes funèbres n'avaient jusqu'à maintenant qu'un rôle essentiellement technique. Organiser un cérémonial n'était pas du tout de leur ressort. Pour coller à l'air du temps, la plupart ont donc décidé de prendre en charge cette étape. Face à ce nouveau marché, même les banques ou les compagnies d'assurances proposent de plus en plus ce genre de services.

« Aux Pompes funèbres générales, nous avons cherché comment intervenir, à quel moment, et quels mots choisir... », détaille Jean Ruellan. Cela a abouti à un séquençage de la cérémonie : accueil, évocation du défunt, défilé de photos, partage de souvenirs entre les proches, moment de recueillement puis d'adieu... Désormais, à l'instar d'un représentant religieux, le maître de cérémonie peut être amené à parler du défunt ou à s'adresser à la famille. Des formations sont donc dispensées en interne pour s'acquitter

au mieux de cette fonction. Les PFG éditent ainsi, à destination des familles, un recueil de quatre cents textes où se côtoient poèmes classiques, chansons populaires ou pensées philosophiques autour de la mort.

9 crématoriums dans les années 70 contre plus de 150 maintenant

La principale évolution de ces dernières décennies reste le recours à la crémation. « Il y a trente ans, c'était un acte presque militant », rappelle Jean Ruellan, tellement la pratique était rare et difficile à mettre en œuvre. Il y avait neuf crématoriums dans la France des années 1970, contre plus de cent cinquante aujourd'hui. « C'est devenu un équipement de proximité, analyse le professionnel. Le développement de ces structures a ainsi favorisé celui de la pratique. » Alors qu'elle concernait à peine 1 % des décès au début des années 1980, aujourd'hui son taux est de 32 %... Et peut-être bientôt plus : en 2010, 53 % des Français souhaitent être incinérés. Pourquoi un tel succès ? D'abord,

l'Eglise catholique a rendu possible cette évolution en levant son interdiction en 1963.

Mais dans une enquête de 2007 du Crédoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), 35 % des Français affirment que la crémation leur assure de ne pas être une charge pour leurs proches. La crémation étant un choix majoritairement personnel, elle est souvent anticipée de son vivant. En souscrivant à des contrats obsèques qui règlent toutes les formalités, les Français veulent faciliter la tâche de ceux qui restent. Pour François Michaud-Nérard, directeur général des Services funéraires-Ville de Paris, « avec l'âge de la mort qui s'éloigne de plus en plus, il y a la crainte de la dépendance en fin de vie, parfois pendant de longues années [...]. Lorsque les personnes vieillissent, elles ne peuvent que se projeter dans une situation future [...] où elles seront une charge et un poids pour leur entourage. Rien de plus logique qu'elles expriment le souhait d'au moins "ne plus peser" une fois mortes. » ■ ■ ■

"Les rites sont un remède à l'angoisse"



Patrick Baudry, sociologue, auteur de *La Place des morts, enjeux et rites* (Armand Colin).

Ça m'intéresse : Les rites funéraires ont-ils différents sens ?

Patrick Baudry : Le retournement des morts tous les sept ans à Madagascar ; ailleurs, la nourriture qu'on apporte sur la tombe ou au pied d'un arbre ; les sacrifices qu'on fait en leur nom... Dans tous ces cas, il s'agit d'élaborer un remède à l'angoisse que génère le décès, d'aménager une transition et d'accepter la séparation. **CM : Qu'est-ce qui distingue l'inhumation de la crémation ?**

P.B. : Le succès croissant de cette dernière dans nos sociétés révèle une fragilisation des croyances en un au-delà. Une pratique inverse, la momification par exemple, suppose la permanence du défunt, de son pouvoir et de son prestige, par-delà la mort : il peut avoir besoin de son corps, le cas échéant. Dans les sociétés tra-

ditionnelles d'Afrique noire, au contraire, on se méfie de ce corps qui reste. Celui du sorcier constitue un danger redoutable : celui du mort errant. On lui brise les jambes, on lui crève les yeux, on l'enterre à la sauvette, puis l'on court en tirant des coups de fusil pour brouiller les pistes afin que le mort ne retrouve pas le chemin du village. Là, la ritualité consiste moins à honorer le corps qu'à le séparer de l'esprit du défunt.

CM : Que révèlent les pratiques primitives ?

P.B. : Lors d'un décès, la société ne se contente pas de prendre acte, elle intervient. A la fin d'un rituel coréen, un porte-parole s'adresse au mort. Il lui explique que la cérémonie est terminée, lui rappelle tout ce qui a été fait en son honneur. Pour lui parler, il utilise un bâtonnet qu'il pose sur son corps. Ce bâton lui saute littéralement d'entre les mains, comme si le mort usait de son énergie pour refuser d'entendre. Evidemment, on pourra dire que c'est le porte-parole qui tient le bâtonnet... Mais cet artifice constitue une habileté : la société se donne le rôle d'acteur, là même où elle subit la situation.

45 % des Français veulent une cérémonie civile. ■ En 1979, la crémation concernait 1 % des décès. 32 %. ■ Dans 35 % des cas, le but est de ne pas embarrasser la famille.

une cérémonie civile. ■ En 1979, la crémation concernait 1 % des décès. 32 %. ■ Dans 35 % des cas, le but est de ne pas embarrasser la famille.

■ ■ ■ Le choix de la crémation renvoie aussi pour 24 % à des raisons écologiques, 9 % à la peur de la décomposition du corps, 5 % pour le supprimer le plus rapidement possible... et 4 % à des raisons financières. Selon Family Protect, une société d'assurances décès, le coût moyen d'une inhumation en France s'élève en effet à 3 700 € contre 2 500 € pour une crémation.

Selon le philosophe Pierre le Coz, le déclin des religions joue également un rôle : « En contrepartie, la superstition ressurgit. Nos cérémonies passent sous l'égide de l'imaginaire, notamment des clichés cinématographiques... Parmi les angoisses qui en découlent : la peur de se réveiller par exemple. » Avec la crémation, d'une certaine façon, on est sûr d'avoir disparu ! Dernier argument qui entre en ligne de compte, la crémation apporte une solution au problème démographique des cimetières « surpeuplés ».

En France, interdit le cercueil en forme de guitare ou de bouteille !

En pratique, jusqu'en 2008, l'urne était confiée aux proches qui devaient « se débrouiller tout seuls », s'étonne encore l'anthropologue Patrick Baudry. « Revenir de la cérémonie avec la tombe dans la voiture, pour ainsi dire, et garder le défunt chez soi est une pratique contre-productive. Car il s'agit avant tout d'accomplir cette séparation. » Il se réjouit ainsi que la loi ait évolué dans le bon sens : il est désormais interdit de conserver les cendres à domicile. Celles-ci ayant acquis le statut de « restes mortels », au même titre qu'une dépouille, il n'est plus possible de les posséder comme n'importe quel objet. Elles peuvent reposer dans un lieu dédié — comme une sépulture familiale ou un columbarium — ou être dispersées dans un espace prévu à cet effet — certaines zones du cimetière, un « jardin du souvenir »... —, ou partout ailleurs, même en mer. Excepté les voies et jardins publics... Seule condition : faire une déclaration préalable à la mairie du lieu où l'on disperse les cendres.

Alors qu'autrefois les cérémonies codifiées laissaient peu de place à l'originalité des rituels, aujourd'hui, de plus en plus de sociétés privées rivalisent de créativité. Au Salon de la mort de Paris, en avril 2011, des start-up faisaient ainsi la part belle aux innovations technologiques : un monument funéraire à énergie solaire qui diffuse des photos sur un écran digital, pour évoquer la vie du défunt ; une entreprise qui propose des obsèques 100 % écologique, avec des cercueils garantis biodégradables, une autre qui met en avant des services de thanatopraxie... Cette dernière pratique, qui s'apparente à une sorte d'embaumement à durée limitée (quelques semaines), commence d'ailleurs à s'étendre dans l'Hexagone. Elle séduirait aujourd'hui

3 % de la population. A raison de 1 000 thanatopracteurs en France, 200 000 personnes par an recevraient des soins de conservation de ce type. De quoi s'agit-il ? Lavage, désinfection du corps, aspiration des liquides, injection de produits formolés, couture des incisions, habillage, maquillage, coiffure... La procédure dure autour d'une heure et demie. Comme tout soin esthétique, elle a notamment pour but d'embellir le défunt et de lui donner une apparence plus vivante pour sa dernière présentation avant la cérémonie...

Globalement, selon Pierre le Coz, la tendance est à la personnalisation de la cérémonie : on veut sa musique préférée et, pourquoi pas, un message vidéo. Et même si les cercueils « fun » — en forme de guitare ou de bouteille de vin qui font fureur en Grande-Bretagne — sont encore interdits en France, l'idée est de rendre le passage moins sinistre en se montrant original. « C'est dans la logique de notre société hédoniste et narcissique », analyse le philosophe. Mais est-ce pour autant efficace ? « Le risque est de singer une gestuelle de rite sans offrir aux endeuillés de discours idéologique fort », alerte Marie-Frédérique Bacqué.

Dernière problématique du XXI^e siècle, les proches doivent jongler avec tout un patrimoine numérique qui survit au défunt : mails, commentaires, profils sociaux, blogs... Des sites, comme « laviadapres.com » ou « edeneo.fr », se consacrent à la transmission de cet héritage. Leurs clients peuvent y stocker toutes ces données mais aussi des contenus personnalisés. Photos, vidéos... Ils indiquent précisément ce qu'ils souhaitent transmettre et à qui. Après le décès, les proches reçoivent un message leur offrant de récupérer ce « patrimoine » quand ils le souhaitent.

Avec ces données, d'autres entreprises bâtissent des tombes virtuelles, à l'image des sites « mémoiresdesvies.com » ou « lecimeti- tiere.net ». Les défunts y bénéficient d'une

L'arbre de mémoire

A Beaucouzé (Maine-et-Loire) ce parc baptisé « Les arbres de mémoire », est un lieu de recueillement pour l'après crémation. Les familles « achètent » une parcelle de terrain pour 15, 30, 50 ou 90 ans. Celle-ci comprend un arbre dédié à leur proche décédé. Ses cendres sont enfouies près des racines, dans une urne biodégradable.

LAURENT COMBET/PHOTO POB/LE COURRIER DE LOUEST



page personnalisée. L'idée est de permettre à ceux qui n'ont pas accès à un lieu pour se recueillir de faire leur deuil « online ».

Rassembler les proches endeuillés via Internet..., l'intention est louable, pour les expatriés notamment, mais elle ne facilite pas forcément le travail de deuil, car les vivants continuent d'interagir avec les morts... « Sur Facebook par exemple, trois à quatre millions de profils perdent leurs propriétaires chaque année », estime Stéphane Koch, consultant en technologie de l'information et de la communication. Il revient aux proches de prévenir le réseau social pour faire supprimer le compte ou activer la fonction « in memoriam ». Dans le second cas, un profil restreint reste en ligne, et les contacts du défunt peuvent lui écrire de nouveaux hommages publics. S'il n'y a pas lieu de dramatiser, « ce terrain est propice au déni », s'inquiète Pierre le Coz. « Tôt ou tard, il faut que les morts nous fient la paix. » ■

NOS RÉFÉRENCES



Livres

■ « Mourir les yeux ouverts », Marie de Hennezel, éd. Albin Michel.

■ « On peut se dire au revoir plusieurs fois », David Servan-Schreiber, éd. Pocket.

■ « La Ferme des corps », Dr Bill Bass, éd. Le Cherche midi.

■ « Fins de vie, éthique et société », sous la direction d'Emmanuel Hirsch, éd. Erès.

■ « Une révolution rituelle », François Michaud Nérard, éd. De l'Atelier.



Internet

■ www.plusdignelavie.com Collectif sur la question de l'euthanasie et des soins palliatifs.

■ www.dondorganes.fr Le site de l'agence de la biomédecine pour tout savoir sur le don d'organes et de tissus.

Le mois prochain



Peut-on provoquer la chance ?